

(N^o 89.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 JUIN 1844.

Rapport fait par M. le Duc *D'Ursel*, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur *Nicolas Joseph Roger*, ex-fabricant de bas à Momignies.

MESSIEURS.

Le sieur Nicolas Joseph Roger a demandé la naturalisation ordinaire par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 12 novembre 1844.

Il est né à Ohain, département du Nord, le 13 octobre 1790, habite depuis 24 ans la Belgique, et s'y est marié; il a plusieurs enfants.

Avant l'époque de sa demande, il exerçait un commerce à Momignies, lieu de son domicile, où il a été élu capitaine de la garde-civique. Depuis lors, les autorités qui ont été consultées, ont signalé le désordre qu'il a mis dans ses affaires, sa mauvaise conduite, et l'abandon où il laisse sa femme et ses enfants réduits à vivre du travail de leurs mains, comme des causes qui le rendent peu digne de la faveur qu'il a sollicitée.

Sa demande avait été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 26 suffrages contre 22.

Le Duc D'URSEL.